



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 20.07.2021

Publications supplémentaires: KABGE 20.07.2021

Date d'échéance prévue: 20.07.2026

Numéro de publication: KK03-0000025471

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite KLIMER SA

Débiteurs:

KLIMER SA
CHE-116.012.038
Rue de l'Est 6
1207 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 05.05.2021

Date de suspension: 14.07.2021

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 30.07.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 1 + 41 22 3888901
F20210726

But :

Toutes activités liées à l'étude, la conception, l'installation, la transformation, le dépannage, la réparation, la rénovation, l'entretien et la maintenance de toutes installations de chauffage, sanitaire, climatisation et ventilation; optimisation et

maintenance des systèmes et conception hydraulique du bâtiment, dans le traitement des productions de chaud, de froid, d'air; soudure radiographique, installation de sprinkler; achat, vente, diffusion et pose d'appareils, produits et systèmes de chauffage, climatisation, ventilation, sanitaire, conditionnement d'air et technologie des énergies renouvelables; prestations de services et de conseil; exploitation d'une entreprise générale du bâtiment, construction, transformation, rénovation et démolition de biens immobiliers; toutes activités dans le domaine de l'immobilier, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE(cf. statuts pour but complet).